

## Conseil Syndical de la Vigneraie du 22 Juin 2011

<b>Membres du C.S Présents</b>	Mrs : Masson, Senevat, Thomas, Rolland, Fromentin	Mme : Brodin, Raposo- Monteiro, Soetaert
Autre(s) participant(s)	Mr Attard (Cabinet Geniez)	
Rédacteur/trice du CR	Mme Soetaert	

### Thème 1 : Retour sur l'assemblée générale

Il y avait 213 participants (en comptant les pouvoirs). Il est à noter que sans la Sablière, le quota n'aurait pas été atteint. De ce fait, une 2<sup>ème</sup> assemblée générale aurait été obligatoire, d'où un coût supplémentaire pour les résidents.

Cette assemblée générale s'est bien déroulée et tous les travaux ont été votés.

Des appels d'offres concernant les travaux d'épaufrures et d'enrobés ont été passés, puis soumis au Conseil syndical (les travaux d'élagage seront commandés ultérieurement).

Les travaux pour les épaufrures débuteront en septembre.

Ceux pour les enrobés s'effectueront en 2 temps : traçage au sol le 4 juillet et les travaux réalisés entre le 14 juillet et le 15 août.

Les bacs à sable seront traités 3 fois par an (produit désinfectant et arrachage des mauvaises herbes).

### Thème 2 : Affaire Gagey

Le délibéré aura lieu le 28 juillet prochain et la conclusion début septembre. Affaire à suivre, nous vous tiendrons informer.

### Thème 3 : Point sur les impayés

Le Conseil syndical a rendez-vous avec le service contentieux le 28 juin pour étudier les dossiers et trouver une solution convenable pour l'ensemble des parties.

### Thème 4 : Point sur les ascenseurs

Les 6 premiers ascenseurs ont été livrés et mis en service.

5 ascenseurs sont en phase finale de travaux.

Le déroulement des travaux est correct et les délais sont réduits.

La deuxième phase débutera en septembre pour les 13 appareils restants, suivant l'état fourni par le cabinet Geniez.

La société AFEM a offert **2 bâches de protection pour les déménagements**. Ces bâches seront disponibles sur simple demande à la loge du gardien.

## **Thème 5 : Les déjections animales**

Lors des fortes chaleurs, les pelouses étaient très rases. Ces déjections étaient donc très visibles et de plus dégageaient une très désagréable odeur notamment pour les résidents des RDC.

Il est demandé aux résidents possédant un chien de se munir **de sacs plastiques** et de ramasser ces déjections, et ce pour le confort de tous. Des poubelles sont à votre disposition dans de nombreux endroits dans la résidence pour déposer ses sacs.

Nous vous rappelons que ces mêmes pelouses sont utilisées par vos enfants pour leurs jeux et qu'il est désagréable de retrouver les « têtes blondes » crottés au retour de leurs distractions.

*Pour le CS, le président,  
Jean MASSON*